

Un comité d'analyse de la MRC devra faire un choix

Création éventuelle d'une nouvelle Régie de police réunissant treize villes des Laurentides

Suite à la récente déclaration faite en présence de l'ensemble des préfets du Québec par le Ministre de la Sécurité publique à l'effet d'abolir tous les petits corps de police de la province, le Conseil d'administration de la MRC de la Rivière-du-Nord vient d'adopter une résolution pour informer le Ministre Serge Ménard de l'intention de la MRC d'assumer ses responsabilités et d'aller de l'avant.

C'est par la formation d'un comité ayant pour mission d'évaluer et d'analyser l'hypothèse de la création d'une nouvelle Régie de police que les maires répondent à la décision du Ministre de la Justice.

-Jean Laurin-

La résolution adoptée par la MRC de la Rivière-du-Nord sera transmise au Ministre Ménard dans les meilleurs délais.

Le maire de Piedmont, M. Maurice Charbonneau a

déclaré «la décision du Ministre a été l'élément déclencheur et la MRC a ainsi annoncé ses couleurs».

Le président de la Régie de Police, M. Claude Charbonneau, a indiqué qu'il préférerait le maintien d'un corps de police régional



M. Jean Lalonde, directeur de la Régie de police Rivière du Nord

(police bleue) estimant qu'une telle organisation est plus près de la population et de ses besoins par rapport à

la possibilité que le Ministre de la Justice impose les services de la police verte (Sûreté du Québec). «Cependant, je ne déprécie pas la qualité des services de la Sûreté du Québec, a précisé le président de la Régie de police, mais j'estime que nous serions mieux servis par une «police bleue» qui permettrait, de plus, d'offrir ce service à moindre coût.»

À ce sujet, le Directeur de Police, M. Jean Lalonde a affirmé qu'en l'an 2000, un service de police bleue aurait coûté 7 695 000 \$ par rapport à 8 700 000 \$ pour la police verte, soit une économie d'un million de dollars.

Le Directeur de police a ajouté qu'un corps de police idéal doit desservir 65 000 habitants et que la réunification de l'ensemble des 13 villes et municipalités de la nouvelle Régie de police représenterait 48 000 âmes et que les effectifs de police compteraient entre 55 et 65 employés réguliers.

Les villes et municipalités qui formeraient la nouvelle Régie de police sont: Prévost, Piedmont, Sainte-Adèle, Ville d'Estérel, Saint-Sauveur, le Lac des 16 îles, Wentworth Nord, Saint-Hippolyte, Morin Heights, Saint-Sauveur-Paroisse, Saint-Adolphe d'Howard, Sainte-Anne-des-Lacs et Sainte-Marguerite.

Le territoire de Ville d'Estérel « soumis » à la juridiction de la Régie intermunicipale de police

Le Directeur de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord, M. Jean Lalonde, a annoncé qu'à la suite d'un accord intervenu, le 8 août 1999, le Conseil de Ville d'Estérel et la Régie de police avaient signé une entente qui assure aux policiers de la Ville d'Estérel une assistance policière sous forme d'un appui technique. Cependant, le communiqué de presse souligne que Ville d'Estérel est, depuis le 19 novembre 2000, «soumise à la juridiction» de la Régie intermunicipale de la police de la Rivière-du-Nord.

En conférence de presse tenue mardi le 5 décembre, le Directeur de police, M. Jean Lalonde, a souligné que cette entente avait été approuvée par le Ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, le 10 novembre dernier.

Valide jusqu'au 14 novembre 2003, cette entente se renouvellera ensuite par périodes successives de 7 ans.

Le président de la Régie de police, le maire Claude Charbonneau de Prévost s'est

dit heureux d'accueillir Ville d'Estérel au sein de la Régie. Pour sa part, le maire de cette ville, M. Jean-Pierre Laverdure a prononcé une courte allocution au cours de laquelle il a manifesté sa satisfaction de joindre les rangs de la Régie de police et il a rendu hommage aux maires et représentants des villes, qui forment le conseil d'administration de la Régie. Il était accompagné de Madame Lisane Bédard, conseillère municipale de Ville d'Estérel.

La Régie de police compte maintenant 22 policiers permanents et 9 policiers surnuméraires au sein de son service.

Ville d'Estérel bénéficiera des services de base requis par la Loi sur la police, notamment la surveillance du territoire sur 24 heures, les enquêtes criminelles, la prévention et les relations avec la communauté et le service d'urgence 911.

En ce qui a trait à la couverture policière, la Ville d'Estérel sera jumelée avec la municipalité de St-Hippolyte pour former un secteur de patrouille.

Finalement, les 3 policiers de la Ville d'Estérel ont été mutés à la Régie de police et il ont débuté leur intégration par une période «d'induction» (terme policier signifiant une formation à la culture organisation-

nelle des policiers formant équipe au sein de la Régie de police) de 5 jours, laquelle induction sera suivie d'une patrouille jumelée de deux semaines pour favoriser la familiarisation avec leur nouvel environnement de travail.

À la fin de la conférence de presse, le journaliste du Journal de Prévost a demandé au Directeur de police d'identifier son supérieur hiérarchique: «En vertu de la Loi de la police, je n'en ai pas» a répliqué M. Jean Lalonde, qui a cependant convenu qu'il devrait respecter une résolution adoptée par le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord.

LES AUTOMOBILES



ACTION

2305, boul. Labelle
LAFONTAINE
436-7043

A votre service depuis plus de 16 ans

Tous nos véhicules sont inspectés et garantis

Joyeux Noël et Bonne Année à toute la population!

MECANIQUE GENERALE

SPECIAL D'HIVER

Mise au point, vérification complète de votre système de refroidissement, changement d'huile à prix compétitif

◆ Centre d'esthétique et peinture
◆ Inspection et garantie
◆ Vente d'accommodation

SERVICE APRÈS-VENTE #1 DES LAURENTIDES

 <p>GMC 1500 Z71 4x4, 5 litres, V8 aut., très bien équipé, noir, «flair side», équipement 139,000 km. Faire vite! 9,995\$.</p>	 <p>CHEVROLET BLAZER 4x4 V6, 4.3 litres, aut., 4 portes, tout équipé, 146,000 km. Spécial de la semaine. 6,495\$.</p>
 <p>GMC SAFARI 1993: modèle allongé, 8 passagers, sièges capitaine, int. équipée, peint. d'origine, V6, 4.3 litres, aut., 127,000 km. Veut le déplacement: 7,995\$.</p>	 <p>FORD AEROSTAR 1993: Eddie Bauer, V6, aut., tout équipé, int. cuir tan, 7 passagers, peinture d'origine, véhicule impeccable. Aubaine! 5,995\$.</p>
 <p>GMC 1990 SONOMA S-15: V6, man., 5 vit., très bien équipé, noir/or, boîte de fibre, excellente condition. À qui la chance? 147,000 km. 6,995\$.</p>	

• VENTE • ACHAT • TRANSFERT AVEC ACHAT